Côté Comm

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

N°16 - MAI 2011

A SAVOIR

Réunion publique d'information sur le SCOT

Dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (SCOT),sur lequel travaillent les élus de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud et ceux de la Communauté de Communes du P ays de NUITS-SAINT-GEORGES, une réunion publique d'information et d'échanges est organisée le mercredi 15 juin à 20 heures,à la Maison de l'Intercommunalité, 14, rue Philippe Trinquet, à BEAUNE.

Vision stratégique et politique du territoire, le SCOT est une véritable feuille de route pour les 20 ans à venir.

Alain SUGUENOT
Président de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud, Député-Maire de BEAUNE

Chers amis,

Nous voici déjà aux portes de l'été, et il va falloir occuper les vacances de nos enfants.
Votre Communauté d'Agglomération, qui est compétente dans le domaine de l'accueil des loisirs extra scolaires, y a pensé.
Pour ceux qui n'auraient pas d'idées, elle a même une carte maîtresse : ID Vacances ! Cette initiative s'adresse aux 8 à 13 ans, qui pourront découvrir l'activité physique à travers différentes disciplines, telles que le rugby, le hand-ball, le vélo, ou encore l'escrime...
Communauté d'agglomération oblige, trois sites sont concernés : la salle Jean-Desangle de BEAUNE, le complexe Saint-Nicolas de MEURSAULT et le complexe sportif Jean-Marc-Boivin de NOLAY.

Autant dire que nous irriguons le territoire, comme nous le faisons avec les transports, que nous nous efforçons de rendre de plus en plus performants. La plateforme Mobigo va en ce sens. Et le TAD, entendez le transport à la demande, qui vient de souffler sa première bougie, suit le même chemin.

La performance encore, c'est ce qui doit guider notre conduite à tous en matière de gestion des déchets, et plus généralement d'environnement. A ce sujet, il vous est proposé de choisir un slogan qui sera celui de notre Communauté d'Agglomération dans le domaine.

En attendant, la période est on ne peut plus indiquée pour découvrir - ou redécouvrir - véloroutes et sentiers de grande randonnée qui maillent notre territoire. Je ne saurais trop vous encourager à les parcourir et à les faire partager.

Bonne lecture et bonnes vacances Côte et Sud !

LE DOSSIER

Des ID pour les vacances !

Pas toujours facile d'occuper ses enfants pendant les vacances. La Communauté d'Agglomération vous vient en aide. Durant le mois de juillet, elle renouvelle son opération ID Vacances, qui a déjà connu un succès probant.

Et aussi...

Côté **TRANSPORT**

Vos déplacements tout simplement !
Page 2

Côté **ENVIRONNEMENT**

Dix bougies pour la collecte sélective
Page 3

Côté **TOURISME**

Véloroutes et sentiers de randonnée vous attendent !
Page 4 et 5

Côté **TRANSPORT**

Vos déplacements tout simplement !

mobigo!
www.mobigo-bourgogne.com
N° Tél. 03 80 11 29 29

Mobigo! est un service d'information sur les transports publics en région Bourgogne : bus, car, TER. Il intègre désormais les transports de la Communauté d'Agglomération.

Depuis le 1er février, les usagers des transports de la Communauté d'Agglomération peuvent bénéficier des services de la plateforme régionale de mobilité "Mobigo !". Cette plateforme, née en 2007, apporte des informations sur les lignes, les horaires et les tarifs de tous les réseaux de transport public bourguignons. Concrètement, les usagers peuvent calculer (par téléphone ou sur internet) un trajet multimodal incluant les bus *Le Vingt* de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte & Sud, les TER Bourgogne, les bus DIVIA du Grand DIJON et les cars TRANSCO de la Côte-d'Or.

Confort supplémentaire

Pour ce qui concerne la Communauté d'Agglomération, on peut donc désormais prévoir un trajet BEAUNE-DIJON ou CHAGNY-DIJON uniquement en transports en communs, puisque le calculateur d'itinéraire donne les correspondances entre bus et trains.
Si le site internet est bien sûr opérationnel 24 heures sur 24, le standard téléphonique est quant à lui ouvert du lundi au samedi, de 7 à 20 heures, ce qui offre un confort supplémentaire aux voyageurs.
Les téléconseillers Mobigo ! ont en outre reçu une formation spécifique sur le réseau *Le Vingt* et connaissent ainsi l'ensemble des lignes et des arrêts du territoire. Ils peuvent donc répondre à toutes vos questions.
Pour les transports scolaires (03 80 24 58 58) et le transport à la demande "Côte à Côte" BEAUNE/NOLA Y (0 800 21 32 33), des numéros différents continueront d'être en place car les demandes d'inscription et de réservation sont très spécifiques.

INFO +

Tél. 03 80 11 29 29
(du lundi au samedi de 7 à 20 heures)
www.mobigo-bourgogne.com

EN BREF

Accessibilité : un schéma directeur

La loi de 2005 sur le handicap impose aux autorités organisatrices de transport (AOT) de disposer d'un réseau accessible en 2015. En ce sens, la Commission Intercommunale d'Accessibilité a validé, le 9 février dernier, le scénario proposé par le Bureau d'Etudes ITER. Ce bureau s'est engagé depuis un an dans une réflexion sur l'aménagement des points d'arrêt et l'accessibilité des véhicules de transports collectifs aux personnes en situation de handicap, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération. Ce scénario prévoit, dans un premier temps, de porter les efforts sur la ligne 21 du réseau *Le Vingt*, en commençant par les points stratégiques (équipement desservi, pôles PMR à proximité, densité et fonction de la zone desservie, type d'axe routier), soit 50% des points d'arrêt de la ligne et les arrêts situés sur les sections de voirie faisant l'objet de travaux.
Auparavant, la mise en œuvre de ce schéma directeur d'accessibilité, pour lequel un budget de 150 000 euros a été voté sur 2011, s'accompagne d'une étape de concertation avec les communes concernées. Cette concertation a débuté en avril et se poursuit jusqu'en juin.

Le transport à la demande a un an

Le transport à la demande a fêté ses un an en mars dernier. Pour marquer l'événement, la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et son prestataire Transdev, avaient souhaité récompenser le 1 700e passager. Le hasard a particulièrement bien fait les choses puisque c'est un inconditionnel de ce mode de déplacement que le sort a désigné en la personne de M. Gérard RONDET, de SAINT-ROMAIN.

Accompagné de Loïc ROSSIGNOL, responsable marketing Transdev Pays d'Or, Jean-Luc BECQUET, vice-président en charge des transports a eu le plaisir de lui remettre un bon repas pour deux personnes dans un Relais et Château et un abonnement 10 voyages.
Pour mémoire, il suffit d'un simple coup de fil, au 0 800 21 32 33 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour bénéficier du transport à la demande, le ticket voyage coûtant 1,50 €.

Renseignements complémentaires sur le site www.beaunecoteetsud.com

C'est déjà la rentrée !

Les grandes vacances ne sont pas encore commencées que l'on pense déjà à la rentrée du côté des transports scolaires En ce sens, une réunion de concertation a eu lieu le 9 mai dernier Réunissant élus, représentants des établissements scolaires et bien sûr transporteurs, elle a été l'occasion d'échanger sur des sujets tels que l'inscription des élèves aux transports scolaires, la circulation des bus en période hivernale, le contrôle des titres et plus généralement les difficultés rencontrées au cours de l'année, afin de bien préparer la rentrée…

EN BREF

Un slogan pour l'environnement

Notre environnement représente un thème et un enjeu majeurs. La Communauté d'Agglomération en a bien conscience et mène dans le domaine des actions volontaristes et exemplaires. Encore faut-il le faire savoir. C'est tout le sens des campagnes d'informations qu'elle mène régulièrement et du slogan qu'elle entend se donner. Chacun est ainsi invité à choisir parmi les cinq propositions qui figurent sur la page d'accueil du site internet **www.beaunecoteetsud.com**
La proposition qui aura recueilli la plus large adhésion servira de support à la communication du service environnement et se retrouvera notamment sur les camions bennes.

A vos clics…

Compostage : c'est tout bénéfice

Le 5 avril dernier, plus de 180 personnes étaient réunies à la Maison de l'Intercommunalité, où la Communauté d'Agglomération avait convié les habitants des communes d'AUXEY-DURESSES, MERCEUIL, MEURSANGES et MEURSAULT, à se renseigner sur les avantages du compostage individuel.
A la suite de cette réunion, animée par Xavier COSTE, vice-président de la Communauté d'Agglomération en charge de l'Environnement et la société GARDIGAME, 161 composteurs ont été distribués.
Une réunion similaire concernant les communes de SAINTE-MARIE-la-BLANCHE, CHEVIGNY-en-VALIERE, CORBERON et CORGENGOUX s'est également tenue à la salle des fêtes de SAINTE-MARIE-la-BLANCHE.
A cette occasion, ce sont encore 160 composteurs qui ont été distribués, alors qu'environ 200 personnes étaient présentes.
A ce jour, 38 communes sont équipées, et près de 1 800 composteurs ont été distribués depuis début 2010.
A noter que les 10 dernières communes qui restent à équiper le seront avant l'été.

Collecte communautaire : adoption du règlement

Compétence de la communauté d'agglomération depuis 2008, la collecte des déchets ménagers et assimilés vient de faire l'objet d'un règlement. Ce dernier regroupe l'ensemble des informations relatives aux différentes collectes de déchets assurées par la Communauté d'Agglomération : ordures ménagères, collecte sélective, déchèteries, points d'apport volontaire.
Parmi les points essentiels, on y trouve une information sur les droits et devoirs des bénéficiaires du service, mais aussi un rappel sur l'exercice du pouvoir de police des Maires quant aux jours et horaires de présentation des bacs, aux dépôts sauvages au pied des points d'apport volontaire ou encore au portail des déchèteries.
Ce règlement est consultable dans chacune des mairies, à la Maison de l'Intercommunalité, 14, rue Philippe-Trinquet à BEAUNE et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : **www.beaunecoteetsud.com**

Dix bougies pour la collecte sélective

Un an après BEAUNE, le Pays Beaunois mettait en place la collecte sélective, en 2001.

Pour marquer les dix ans de la collecte sélective sur le Pays Beaunois, le service Environnement de la Communauté d'Agglomération a organisé un concours à l'adresse des scolaires, concours visant à créer des costumes en emballages recyclables.
Point d'orgue de cette démarche : le défilé des costumes ainsi créé lors d'une grande fête au complexe sportif de MEURSAULT, qui a eu lieu le 19 mai et qui a réuni plus de 80 enfants.
A cette occasion, les enfants qui avaient fait preuve de beaucoup de créativité, ont également eu droit à un spectacle sur le thème du recyclage, par la Compagnie Les Arts-Verts.

Ramassage des ordures ménageres : de mieux en moins...

Depuis le 1er janvier dernier, les conteneurs des Savigniens ne sont plus ramassés qu'une fois par semaine au lieu de deux. Une petite (r)évolution des plus bénéfiques...

Comment optimiser le service de collecte des déchets ? C'est la question que la Communauté d'Agglomération avait posé au cabinet Projetec environnement, qui a mené une étude en ce sens. A la lumière de ces constats, plusieurs préconisations ont été mises en avant, dont la diminution de la fréquence des collectes. Confortée par une enquête sur le terrain, la commune de SAVIGNY-lès-BEAUNE a ainsi décidé de passer de deux à une collecte hebdomadaire.

"Il faut dire aussi que nous étions l'une des communes dont le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était le plus élevé", précise le maire, Sylvain Jacob. Six mois après la mise en place de ce nouveau fonctionnement, l'élu ne cache pas sa satisfaction. "A ce jour, nous n'avons eu aucun retour négatif et nous n'avons constaté qu'une petite dizaine d'erreurs. Sur 650 foyers, c'est insignifiant."

Bouilland aussi

Il est vrai que ce changement a été précédé par une importante campagne d'information. En outre, dès octobre, la Communauté d'Agglomération a mis des composteurs à disposition des habitants. A défaut de chiffres précis, on constate ainsi "une baisse significative des déchets collectés", relève le premier magistrat, qui se félicite de constater l'absence de dépôts sauvages. Désormais, la réflexion se poursuit quant à la possibilité de regrouper les conteneurs afin d'en limiter la présence sur les trottoirs.
En attendant, c'est la commune de BOUILLAND qui va passer de deux à une collecte, dès le 1er juin. Quant au taux de la taxe, il est aujourd'hui de 11% , à SAVIGNY-lès-BEAUNE, comme pour l'ensemble des communes de l'ex Sivom du Pays Beaunois. Contre plus de 14% précédemment. Et l'harmonisation par la diminution va se poursuivre, a promis le vice-président à l'Environnement et au développement durable, Xavier COSTE.

Véloroute : une émotion partagée

La Véloroute de BEAUNE à SANTENAY est l'occasion de tutoyer, sur une distance de 22 km, l'un des vignobles les plus prestigieux du monde aux noms évocateurs : POMMARD, VOLNAY, MEURSAULT, PULIGNY-MONTRACHET…

Flirtant avec le département de la Saône-et-Loire, la Voie des Vignes SANTENAY-NOLAY offre, sur 13 km, des panoramas incomparables, notamment depuis les viaducs de CORMOT-le-GRAND et de la ROCHE À BEC.

De SANTENAY, on peut poursuivre sur la Voie Verte vers CHAGNY et CHALON-sur-SAÔNE, le long du canal du Centre.

INFO +

La Véloroute est une voie partagée avec les véhicules motorisés, la Voie Verte est dédiée aux circulations douces.

Véloroutes et sentiers de randonnée vous attendent !

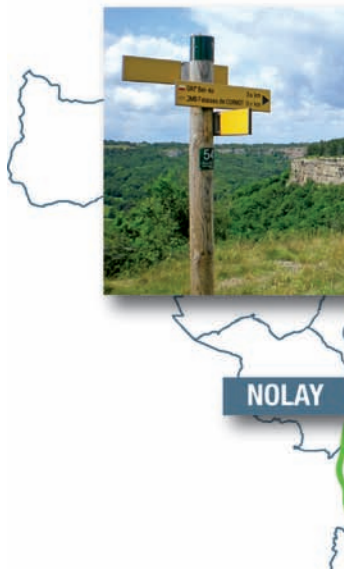

Voici les beaux jours et avec eux l'envie de respirer le bon air de notre belle région. Pour vous permettre d'en profiter, la Communauté d'Agglomération entretient la véloroute BEAUNE/SANTENAY/NOLAY, mais aussi 34 sentiers de randonnées sur l'ensemble du territoire.

Du plus familial au plus technique, du plus ensoleillé au plus ombragé, il y en a pour tous les goûts et toutes les semelles… Ces sentiers permettent de découvrir les paysages divers et variés de notre agglomération.
Pour tous ces circuits, vous trouverez dans les six antennes de l'Office de Tourisme Intercommunal (BEAUNE, CHAGNY, MEURSAULT, NOLAY SANTENAY et SAVIGNY-lès-BEAUNE) la carte "Promenades en Pays Beaunois", qui recense les circuits de randonnée numérotés de 1 à 28 pour 3 €, ou les fiches détaillées par sentier (avec itinéraire précis et curiosités à découvrir) : "Circuits Nord, 14 sentiers de BOUILLAND à MEURSAULT" et "Circuits Sud, 14 sentiers de MEURSAULT aux MARANGES", pour 7,50 € chacun. Un petit document (gratuit) sur la véloroute est également disponible dans les lieux cités ci-dessus.

Denis THOMAS : "Un levier touristique important "

Vice-président de la Communauté d'Agglomération en charge du tourisme, Denis THOMAS est également le président de l'Office de Tourisme Intercommunal. Il a pour la véloroute et les sentiers de randonnées un regard plus que bienveillant, soulignant qu'ils sont "un levier touristique important". Aussi, il ne peut que se féliciter de l'implica tion de la Communauté d'Agglomération dans le domaine. Une communauté qui a eu le souci "de mailler le territoire, comme en témoignent les près de 600 km de sentiers de randonnée" Dernier en date de ces aménagements, "qui bénéficient tout aussi bien aux touristes qu'aux locaux",souligne Denis THOMAS : une boucle de 60 km reliant VAUCHIGNON à BOUILLAND, le sentier de prestige des ''Combes et des Crêtes''.
Désormais, le président de l'OTI tourne son regard vers le nord où il compte bien voir se réaliser la véloroute BEAUNE-DIJON. "Du côté de BEAUNE Côte et Sud, tout est prêt et les travaux qui concernent le secteur de la Communauté d'Agglomération, soit jusqu'aux portes de CORGOLOIN, pourraient débuter dès la fin de l'année." Autre grand projet dans le domaine : une voie douce entre BEAUNE et SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE allant à terme jusqu'à VERDUN-sur-le-DOUBS. C'est aussi la poursuite de la véloroute de NOLAY, en direction d'AUTUN, avec une boucle sur THURY. Sans oublier l'aménagement des plans d'eau de MONTAGNY-MERCEUIL-TAILLY, qui fera la part belle aux voies douces, notamment pour rejoindre CHAGNY. "CHAGNY où la Communauté bénéficie également de la voie d'eau, comme à SANTENAY", ne manque pas de souligner DenisTHOMAS.

ITINÉRAIRES CYCLABLES

	DISTANCE	NIVEAU
Voie des Vignes BEAUNE - SANTENAY	22 km	léger dénivelé
Voie des Vignes SANTENAY-NOLAY	13 Km	famille
Voie verte CHAGNY - CHALON	20 Km	famille (le long du canal du centre)

INFO +

Vous pouvez acheter la carte des sentiers de randonnée ou de la véloroute dans les 6 agences de l'Office de Tourisme Intercommunal.

SENTIERS DE RANDONNÉE

NOM DU SENTIER (commune de départ)	DISTANCE	DUREE	NIVEAU
01 - Tour de la Vallée du Rhoin (BOUILLAND)	10 km	3h	Moyen
02 - Les petits fruits rouges (ECHEVRONNE)	12 km	3h30	Famille
03 - Tour de la butte de Corton (PERNAND-VERGELESSES)	7 km	2h30	Famille
04 - Chemin des bois (SAVIGNY-les-BEAUNE)	5,5 km	1h30	Famille
05 - Chemin des vignes (SAVIGNY-les-BEAUNE)	11 km	3h30	Moyen
06 - Ancienne ligne de chemin de fer (MAVILLY-MANDELOT)	12 km	3h30	Famille
07 - Par monts et par vaux (MELOISEY)	9 km	3h	Moyen
08 - Chemin du Mont Ferrand (NANTOUX)	9 km	2h30	Famille
09 - Chemin de la chèvre (BOUZE-les-BEAUNE)	15 km	4h30	Moyen
10 - Montagne de BEAUNE	10 km	2h30	Famille
11 - Montagne St-Désiré, Mont Battois, Montagne de BEAUNE	16 km	4h30	Moyen
12 - A travers quelques premiers crus de BEAUNE	7 km	2h	Famille
13 - Boucle Lulune (autour de POMMARD et VOLNAY)	11 km	3h	Famille
14 - Chemin des buis (MONTHELIE)	13 km	4h	Famille
15 - MEURSAULT-BLAGNY	9 km	2h30	Famille
16 - De vignes en vignes (AUXEY-DURESSES)	14 km	4h	Famille
17 - Rencontre avec le Diable (SAINT-ROMAIN)	17 km	5h	Moyen
18 - Chemin des Rochers (BAUBIGNY)	15 km	5h	Moyen
19 - Le Bout du Monde (VAUCHIGNON)	11,5 km	3h30	Famille
20 - Circuit de St-Antoine par la route Romane (CORMOT-le-GRAND)	7,5 km	2h30	Famille
21 - Chemin des "trois Carnots" (NOLAY)	12 km	4h	Moyen
22 - Les collines de la Maison Forte (SAINT-AUBIN)	11,5 km	3h30	Moyen
23 - Dans le vignoble de Montrachet (PULIGNY-MONTRACHET)	8,5 km	2h30	Famille
24 - Des vignes aux bois (CHASSAGNE-MONTRACHET)	8,5 km	2h30	Famille
25 - Moulin de SANTENAY	5 km	1h30	Famille
26 - Circuit des Crêtes (SANTENAY)	11 km	3h30	Moyen
27 - Les Maranges (DEZIZE-les-MARANGES)	11 km	3h30	Moyen
28 - Les balcons de la Cosanne (CHANGE)	13 km	4h	Moyen
29- Sentier des 3 Vels (AUBIGNY-la-RONCE)	10 km	2h30	Moyen
Chemin des Grands Crus (VILLERS-la-FAYE à SANTENAY)	44 km	1 à 3 jours	Difficile
GRP Au fil des Vignes et Vallées	65 km	2 à 3 jours	Difficile
Sentier des Combes et des Crêtes (BOUILLAND à LAROCHEPOT)	73 km	3 à 5 jours	Difficile
Sentier Jean-Marc Boivin	48 km	1 à 2 jours	Difficile
Sentier Marianne, au pays des fruits rouges (BOUILLAND)	23 km	7h	Difficile

Vive les vacances avec ID Vacances

Pas toujours facile d'occuper ses enfants pendant les vacances. La Communauté d'Agglomération vous vient en aide. Durant le mois de juillet, elle renouvelle son opération ID Vacances, qui a déjà connu un certain succès et même un succès certain ! Mode d'emploi.

ID Vacances s'adresse aux enfants de 8 à 13 ans, à qui il est proposé de découvrir l'activité physiq ue à travers des pratiques sportives diverses et attrayantes : athlétisme, escalade, tennis, tennis de table, badminton, golf, tir à l'arc, rollers, jeux de ballons (rugby, hand-ball, basket-ball…), gymnastique, vélo (course d'orientation, VTT, VTC, trial…), activités nautiques, escrime… Ces activités se pratiquent sous forme de stages hebdomadaires, de 13 h 30 à 17 heures. A chaque fois, les enfants découvrent deux activités différentes par demi-journée.

Ces stages se déroulent dans les différents centres sportifs de l'Agglomération, la salle Jean-DESANGLE à BEAUNE, le Centre sportif Saint-Nicolas de MEURSAULT et le Complexe Sportif Jean-Marc BOIVIN (COSEC) de NOLAY.

Combien ?

Le tarif est de 50 € la semaine, quel que soit le lieu de résidence de l'enfant (on a pensé aux grands-parents qui accueillent souvent leurs petits-enfants l'été !) A noter que le tarif est de 30 € lors de la semaine du 14 juillet (3 jours au lieu de 5).

Les inscriptions se font sur rendez-vous auprès des guichets de BEAUNE, MEURSAULT et NOLAY, ou par Internet sur l'Espace Famille.

Le bel été des Beaux-arts

Comme chaque année l'école des Beaux-arts propose en juillet des mini-stages en arts plastiques, terre-modelage ou photographie pour les 6-8 ans et les 9-13 ans.

Renseignements et inscriptions : 03 80 24 56 96
Courriel : ecolebeauxarts@beaune-cote-et-sud.fr
www.beaunart.com

Un été **en musique**

Pour la 27e année consécutive, l'ACEM, Association des élèves, des parents d'élèves et des amis du conser vatoire de musique et de danse, organise une académie d'été destinée aux musiciens de tous horizons et de toutes disciplines pour un stage axé sur le perfectionnement instrumental mais surtout sur les pratiques d'ensemble vocales ou orchestrales.

En provenance de toute la France, les stagiaires voient leur journée r ythmée par les enseignements et les pratiques collectives artistiques dans lesquelles s'insèrent des activités de loisirs. Le tout public de la Communauté d'Agglomération aura le loisir de pouvoir apprécier les fruits de cette rencontre de qualité au cours de plusieurs concerts.

Le programme précis est à demander à l'ACEM au 03 80 24 56 94

Ouvertures des accueils de loisirs **Eté 2011**

Inscriptions à partir du 23 mai et dans la limite des places disponibles.

SITE	PUBLIC	OUVERTURE JUILLET	OUVERTURE AOÛT	GUICHET D'INSCRIPTIONS	
BEAUNE Blanches-Fleurs	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er au 31 août	Guichet unique Lorraine	Annexe Lorraine 1 boulevard FOCH 21200 BEAUNE 03 80 24 57 85 ou 87
BEAUNE Bretonnière	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé		
BEAUNE Jeanne d'Arc	10-13 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er au 26 août		
BEAUNE Peupliers	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé		
BLIGNY-LES-BEAUNE	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé	Guichet Unique Secteur Est	La Goutte d'Or Rue des Ecoles 21190 MEURSAULT 03 80 21 69 82 (mardi et mercredi après-midi)
MEURSAULT	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er au 31 août		
MONTAGNY	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 16 août au 2 sept.		
SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé		
LADOIX-SERRIGNY	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé	Guichet Unique Secteur Nord	4B, rue J-B BOUSSU 21200 VIGNOLES 03 80 22 68 12
SAVIGNY-LES-BEAUNE	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 16 au 26 août		
VIGNOLES	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er août au 2 sept.		
AUBIGNY	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er août au 2 sept.	Guichet Unique Secteur Ouest (et Guichet Lorraine pour EVELLE)	1, rue Petite Grange Champion 21340 NOLAY - 03 80 21 82 09 (jeudi et vendredi)
MELOISEY	3-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé		
BAUBIGNY (château d'EVELLE)	5-12 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er au 26 août		
CHAGNY Claude Forêt	10-13 ans	du 4 au 29 juillet	du 16 au 26 août	Guichet Unique Secteur Sud	Espace Claude Forêt Place du Théâtre 71150 CHAGNY 03 85 87 37 02
CHAGNY Moulin des lutins	3-5 ans	du 4 au 29 juillet	du 1er au 31 août		
CHAUDENAY	6-12 ans	du 4 au 29 juillet	Fermé		
PARIS L'HOPITAL	3-12 ans	du 4 au 15 juillet	Fermé		

Vive la rentrée avec ID Sportives

Les (grandes) vacances ne sont pas encore commencées qu'il faut déjà penser à la rentrée ! C'est en effet dès le 18 juillet que l'on pourra s'inscrire à ID sportives. Explications.

Destinée aux enfants de 3 à 11 ans, ID Sportives permet, dans le même esprit qu'ID Vacances, de découvrir l'activité physique à travers des pratiques sportives diverses et attrayantes que sont l'athlétisme, l'escalade, le tennis, le tennis de table, le golf, etc.

Les enfants de 3 à 4 ans pratiquent 3 à 4 activités différentes. Les enfants de 5 à 11 ans se voient proposer quant à eux, 4 à 5 activités pendant des cycles de 6 à 9 séances.

Tous les mercredis matins

Ces activités ont lieu tous les mercredis matin en période scolaire ; de 9 heures à 10 heures pour les enfants de 3 à 4 ans et de 9 heures à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 45 pour les enfants de 5 à 11 ans.

Combien ?

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources et du nombre d'enfants de la famille. Une grille de calcul personnalisable est à votre disposition sur le site internet de la Communauté d'Agglomération www.beaunecoteetsud.com, rubrique Enfance.

A noter que les chèques vacances sont acceptés.

Quant aux inscriptions, elles se feront à partir du 18 juillet auprès du guichet de BEAUNE ou sur l'Espace Famille.

INFO +

Début des activités le 21 septembre

EN BREF

Pas de récré pour RéCréArt

Vingt-six classes dans autant de communes de la Communauté d'Agglomération sont concernées cette année par RéCréArt, dont la vocation est de développer la pratique artistique en milieu scolaire.

Après le travail en classe, l'heure de la présentation dans les écoles approche, alors que la restitution globale, via une exposition, se tiendra du 8 au 23 juin, d'une part à CHAGNY (au foyer du théâtre des Copieau et à la bibliothèque municipale), d'autre part à BEAUNE (Maison de l'Intercommunalité). Enfin, en point d'orgue aura lieu une représentation collective, le 14 juin à CHAGNY (au théâtre) et le 23 juin à BEAUNE (à la Comédie du vin).

Pour mémoire, RéCréArt mobilise cette année quelque 21 artistes dans des domaines aussi divers que la danse, la photographie, le théâtre d'ombres ou encore la peinture, sur le thème de l'Orient.

Conservatoire : rentrée le 19 septembre

Les ré-inscriptions au Conservatoire Intercommunal de BEAUNE Côte et Sud s'effectueront à partir de la seconde quinzaine du mois de juin. Les nouvelles inscriptions auront lieu quant à elles sur rendez-vous auprès du secrétariat, à partir du lundi 5 septembre, dans la limite des places disponibles. Les documents d'information générale sur les cursus, les conditions d'admission et le fonctionnement du conservatoire seront disponibles dés la fin du mois de mai au Conservatoire, 8 rue du Collège à BEAUNE (Tél. 03 80 24 56 94) et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.

Pour les écoles de musique de CHAGNY et de MEURSA ULT, les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu le samedi 10 septembre, dans chacune des écoles. Quant à la rentrée, elle est également fixée à la semaine du 19 septembre.

Contact pour MEURSAULT :
M. CHARLES, tél. 03 80 21 88 33 ;
pour CHAGNY M. LARGY, au 03 85 87 05 50

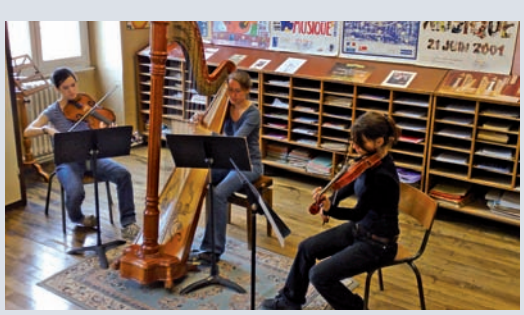

Dessine-moi la rentrée

En période scolaire, l'école des Beaux-arts propose aux enfants de 5 à 14 ans, aux adolescents et aux adultes, des cours d'arts plastiques à BEAUNE et CHAGNY et des cours de terre-modelage à BEAUNE.

Pour l'année scolaire 2011-2012, les inscriptions auront lieu à partir du 29 août, de 9 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, du lundi au vendredi au secrétariat de l'école,

Porte Marie de Bourgogne, 6 bd Perpreuil à BEAUNE ; vendredi 16 septembre, de 14 à 17 heures à l'Espace Claude-FORÊT, Place du théâtre à CHAGNY.

Les cours débuteront le 20 septembre.

Côté **FINANCES**

Un budget maîtrisé

Le 11 avril dernier, la Communauté d'Agglomération a adopté son budget pour l'année 2011.

Le budget primitif 2011 s'établit à 92,74 millions d'euros, à rapprocher des 109, 92 millions d'euros votés l'année dernière.

Ce budget se caractérise par une légère diminution des dépenses de fonctionnement grâce à une bonne gestion de la dette (baisse des intérêts suite à des renégociations anticipées) et à l'accentuation de la mutualisation des services avec les communes membres. Ce résultat est d'autant plus remarquable que des transferts de compétences majeurs et lourds financièrement - politique de l'Enfance en particulier - ont eu lieu moins de deux ans auparavant.

> « Un bon budget, peut-être un budget qui baisse... la preuve avec les excédents budgétaires de la Communauté d'Agglomération »
>
> **Alain SUGUENOT**
> Président de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud

Un plan pluriannuel

La section d'investissement diminue quant à elle sensiblement (-26,55%), à 40 millions d'euros.
Cette baisse est due en grande partie à la mise en place, à compter de 2011, d'un véritable plan pluriannuel d'investissement, reflet d'une meilleure programmation des projets structurants. A noter que la Communauté d'Agglomération tire partie de la réforme de la taxe professionnelle, qui donne une prime aux territoires dynamiques économiquement.

Projets **2011**

Parmi les principaux projets d'investissement sur 2011, on peut noter :

- Le lancement des travaux pour aménager les plans d'eau de MERCEUIL-TAILLY ;
- Le début des travaux du Pôle multimodal à BEAUNE ;
- La poursuite de travaux d'assainissement et d'eau potable ;
- Le Plan Global de Déplacement pour améliorer la mobilité.

Les recettes

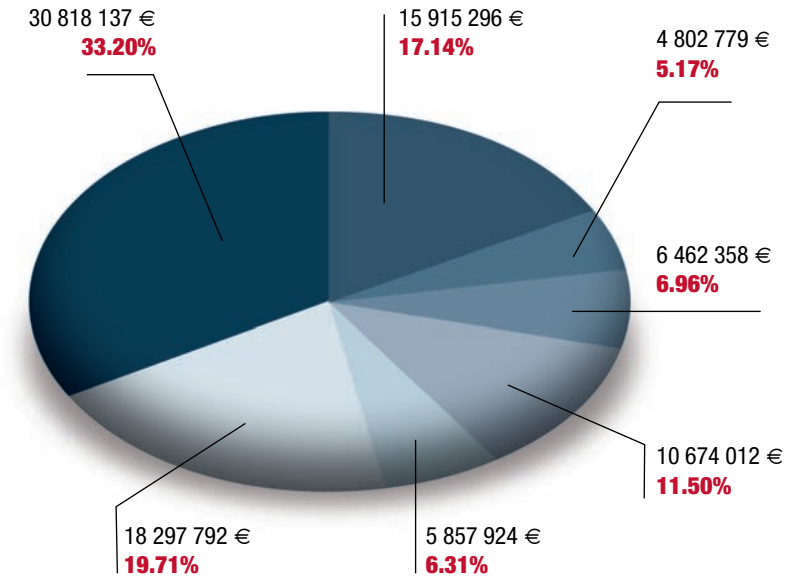

Les dépenses

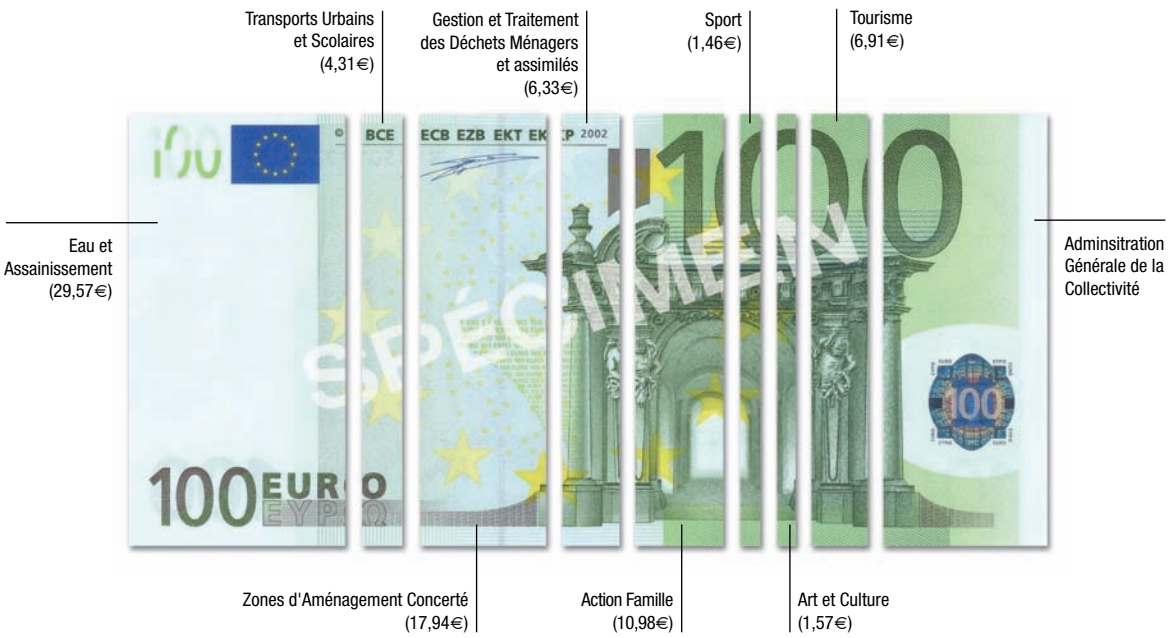

Beaune Côte & Sud
Communauté d'Agglomération
Beaune • Chagny • Nolay

14, rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE - Tél. 03 80 24 56 80
www.beaunecoteetsud.com - journal@beaune-cote-et-sud.fr

Côté Comm
JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

Directeur de la Publication : **Jean-Pierre REBOURGEON**
Directeur de la Rédaction : **Gilles ATTARD**
Photos : **BEAUNE CÔTE ET SUD, sauf mention contraire**

Conception graphique et réalisation : **ÉCRIVIN**
Impression sur papier recyclé : **CONTACT HABILLAGES**
Impression à 27 000 exemplaires
Distributeur : **ADREXO**